

► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

DAVANTAGE DE PV POUR LES MONTROUGIENS

La Police municipale a pour mission de faire respecter les arrêtés du Maire. Mais, problème, la ville de Montrouge n'arrive pas à maintenir ses effectifs au sein de la Police municipale. Quatre agents seulement sont en fonction sur les seize prévus au budget. Au lieu de s'interroger pour comprendre pourquoi les policiers municipaux de Montrouge quittent notre ville pour d'autres (où les missions sont identiques), le Maire décide de convertir dix postes d'agents de la Police municipale en agents de la surveillance du stationnement.

Avec cette décision, le nombre d'agents de la Police municipale sera limité à six et celui des agents de surveillance du stationnement sera presque triplé passant de six à seize. On peut parier que le nombre de PV suivra la même tendance.

Le choix du Maire est d'étendre au maximum les places de stationnement payant. Ainsi voit-on fleurir chaque année un nombre plus grand d'horodateurs, qui coûtent cher à la commune. « La préservation et l'amélioration du cadre de vie des Montrougiens » qui constitue la mission de la Police municipale selon le Maire ne mérite donc pas ces dix postes. En revanche, pas d'hésitation à verbaliser encore plus les Montrougiens.

La solution aux problèmes de stationnement n'est certes pas facile. Mais, elle ne sera pas résolue par ces mesures brutales et onéreuses pour nos concitoyens. Il serait temps de réfléchir à limiter les zones de stationnement payant et à l'instauration de zones bleues, et à englober cette réflexion dans une autre, plus large, sur la circulation dans la ville, en lien avec l'environnement.

Les élus socialistes :

Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.
108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10), Email : psmontrouge@free.fr ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>

PCF

ET LE LOGEMENT SOCIAL ?



Annie Braidotti



Patrick Robineau

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

Les drames de cet été à Paris placent à nouveau au cœur de l'actualité, le manque criant de logements sociaux en Ile de France. Où en est-on à Montrouge ? Dans son éditorial de Montrouge-Magazine n° 64, le Maire aborde la question avec cynisme. Soyons sérieux ! Les logements dont il fait référence sont une obligation de la loi, pas la volonté du Maire. Il ne se contente que de vendre des droits à construire à des SA HLM dans les ZAC, via l'aménageur. Un point c'est tout ! Et combien de Montrougiens y sont logés ?

L'Office HLM dont c'est la mission première ne construit pas.

La ville ne construit pas.

La liste des demandeurs (2500 ?) s'allonge à l'Office. Pour les « plus patients », il faut attendre des années pour l'obtention d'un logement. L'opacité règne à la Commission d'attribution, quant au contingent municipal, c'est une véritable « chasse gardée » Dans ces conditions, les jeunes, les mal-logés ne peuvent jamais s'installer dans leur ville.

Par choix politiques du Maire, les constructions de standing se poursuivent, ne logeant pas les Montrougiens. Preuve en est qu'il existe des terrains ! Ainsi Montrouge est descendu sous la barre des 20 % de logements sociaux au 1-1-2004 (source DDE 92) ne respectant plus la loi SRU. Il est grand temps de construire des logements sociaux pour répondre à la demande des Montrougiens, comme nous l'exigeons depuis tant d'années. Il est temps également de créer un service public du logement reposant sur la responsabilité publique nationale, garantissant la solidarité, la cohérence territoriale et l'égalité d'accès au logement pour tous et partout, comme le propose Janine Jambu, Députée de la circonscription.

Annie BRAIDOTTI, Patrick ROBINEAU, Conseillers Municipaux, Groupe P.C.F. - 14 rue C. Pelletan

MNR

LA LIBERTE DES UNS S'ARRETE LA OU COMMENCE CELLE DES AUTRES !



Faisant halte quelques instants à une fête des riverains de mon quartier, j'informai un responsable que depuis deux mois un jeune circulait à mobylette à très vive allure, rue Messier, au risque de renverser des piétons.

Avec arrogance, le monsieur m'invita à passer mon chemin car, selon lui, tous connaissaient l'identité du jeune en question.

N'en déplaise, cela me concerne aussi, en tant qu'élue, et surtout en tant que piéton de **mon quartier** !

Dans ce cas, pourquoi laisser faire ? Devons-nous laisser les voyous terroriser impunément les populations par crainte de représailles ? Je pense surtout à cette dame âgée sauvagement agressée dans l'entrée de son immeuble rue Auber, pour lui voler son sac, sans parler de l'abri de jardin Renaudel incendié par jeu, et la liste n'est pas exhaustive...

Au IVème siècle avant J.-C, Platon, la République, s'exprimait ainsi : « Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter, lorsque les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus l'autorité de personne au dessus d'eux, alors c'est là le début de la tyrannie ».

Il est évident que les pouvoirs publics ont occulté les droits et les devoirs de chacun et cette tolérance aveugle, preuve de faiblesse, freine toute intégration. Il serait temps d'expliquer que la France a offert aux autres nations le meilleur de sa culture et de ses connaissances en construisant écoles, hôpitaux, routes, puits, irrigations etc., et qu'elle est encore à ce jour un pays prospère, une société concrète et cohérente, une identité de valeurs qui a fait ses preuves depuis 1500 ans.

Seule la vérité permettra de restaurer l'identité nationale pour faciliter l'assimilation au groupe majoritaire, et non pas l'inverse.

Souhaitons que nous ne soyons pas amenés à trahir la Patrie au nom de la République !

M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale. www.m-n-r.com

► Droit de réponse

Les villes de la petite couronne voient arriver beaucoup de policiers municipaux venant de province et qui viennent se faire former chez nous avant de retourner d'où ils viennent. Ceci explique en partie la difficulté de maintenir un effectif stable. Par ailleurs, nous ne souhaitons pas que la Police Municipale concurrence la Police Nationale en faisant du maintien de l'ordre.

Devant cette situation, nous avons procédé à l'analyse des tâches de la police municipale et redéployé celles-ci entre les inspecteurs de salubrité (comme à Paris) et les agents de surveillance de la voie publique. C'est pourquoi nous recrutons un deuxième agent de salubrité et élargissons les tâches des ASVP qui ne feront plus seulement les verbalisations du stationnement gênant. Ils assument d'ailleurs déjà les sorties d'écoles. Nous allons aussi réunir ces différents personnels ainsi que les gardiens de square sous une même Direction. Cette nouvelle organisation, je l'ai expliquée aux conseillers municipaux. Mais tout le monde n'a peut-être pas entendu.

Quant aux contraventions, elles sont en baisse. Information qu'aurait pu me demander le Parti Socialiste plutôt que d'affirmer le contraire. Pour les zones bleues, posons-nous la question de savoir pourquoi elles ont été abandonnées dans toutes les villes denses, y compris socialistes. Quant aux horodateurs, ils sont installés à la demande des riverains qui n'arrivent plus à stationner à cause des voitures-ventouses ; C'est la seule solution pour assurer une réelle rotation du stationnement.

***Le Maire,
Directeur de la publication***

J'admire l'objectivité du Parti Communiste. Si je comprends bien les logements sociaux construits par les S.A. d'HLM ne seraient pas de vrais logements sociaux. Ceux qui y habitent apprécieront. Surtout qu'ils trouvent ces logements bien construits et les immeubles beaux. Mais je n'ai pas la prétention de convaincre le Parti Communiste.

S'agissant de l'OPHLM, il a déposé, il y a 4 ans, un permis de construire pour 106 logements dans la ZAC Messier. Mais l'Etat n'a pas pu financer le projet et l'OPHLM a dû vendre son permis de construire à la SA d'HLM 3F qui a réalisé grâce à ses fonds propres l'immeuble que vous pouvez voir aujourd'hui allées de la Vallière. Un autre programme est à l'étude avenue Henri Ginoux. Quant au pourcentage de logements sociaux, il est à ce jour de 20,2% avec 4 791 logements sociaux pour 23 712 logements. Et si ce pourcentage a diminué avec la loi SRU, c'est qu'elle a d'autorité supprimé les logements intermédiaires PLI du calcul des logements sociaux. Cela représente à Montrouge 616 logements rayés des statistiques. Et pourtant, il y a beaucoup de locataires qui tout en ayant les moyens de quitter les logements sociaux n'ont pas les moyens de payer les loyers des logements libres et qui seraient très heureux de bénéficier de logements intermédiaires. De ce fait, ils restent dans le logement social et ainsi peu se libèrent. On notera aussi que depuis 10 ans, on a construit 910 logements sociaux à Montrouge norme SRU. N'en déplaise au Parti Communiste qui veut faire croire le contraire.

***Le Maire,
Directeur de la publication***